

Contrôle rapide des mauvaises herbes annuelles sensibles

Meilleures utilisations

Telar® est un herbicide sélectif à large spectre qui empêche les mauvaises herbes invasives et favorise les plantes souhaitables.

Principaux atouts

Telar contrôle les mauvaises herbes annuelles sensibles par l'absorption foliaire et racinaire. Telar peut être utilisé sur les voies ferrées, les aires de services publics, les aéroports, les clôtures, les emprises routières et bien d'autres. Telar peut aussi être utilisé pour le contrôle sélectif des mauvaises herbes dans le gazon accidenté de l'Est du Canada.

Caractéristiques de Telar

Efficacité

- Contrôle les mauvaises herbes annuelles sensibles par l'absorption foliaire et racinaire
- Les effets sont visibles dès 1 à 3 semaines
- Inhibe rapidement la croissance des mauvaises herbes sensibles
- Uniquement pour le contrôle sélectif des mauvaises herbes dans le gazon accidenté de l'Est du Canada

Durée du contrôle

- Le contrôle résiduel des mauvaises herbes qui germent après l'application par pulvérisation est obtenu lorsque l'herbicide Telar est transporté dans la zone racinaire par les pluies
- Le meilleur contrôle des mauvaises herbes annuelles, bisannuelles et vivaces est obtenu lorsque les mauvaises herbes sont en phase de poussée et mesurent moins de 10 cm
- Des conditions de croissance chaudes et humides favorisent la croissance active des mauvaises herbes et améliorent l'effet de l'herbicide Telar

Utilisation

- Pâte granulée dans un film hydrosoluble qui se dissout facilement
- Emballage pratique et facile à utiliser

Durabilité

- Les faibles taux d'application réduisent la charge chimique sur les acres traitées sans compromettre le contrôle des mauvaises herbes

Recommandations de gestion de la résistance

Telar garantit un contrôle éprouvé sur diverses espèces de mauvaises herbes et peut être utilisé avec d'autres produits pour maîtriser les mauvaises herbes les plus coriaces. Pour de meilleurs résultats, appliquer Telar sur les jeunes pousses de mauvaises herbes en pleine croissance. Pour la gestion de la résistance, Telar est un herbicide du groupe 2. Il est possible qu'une population de mauvaises herbes contienne ou développe naturellement des plantes résistantes à l'herbicide Telar et à d'autres herbicides du groupe 2.

Se reporter à l'étiquette de l'herbicide Telar pour des stratégies de gestion de la résistance



Matière active
Chlorsulfuron 75 %



Mode d'action
Inhibiteur d'ALS



Groupe
2



Formulation
Pâte granulée



Emballage
Caisse = 10 x 500 g

Mauvaises herbes contrôlées

À 15 g/ha +2,4-D	À 30 g/ha	À 40 g/ha et plus	À 70 g/ha et plus	À 120 g/ha et plus
<ul style="list-style-type: none"> • Amarante à racine rouge • Ambroisie vulgaire • Ansérine de Russie • Arroche hastée • Capselle à pasteur • Colza • Crépis des toits (plantules de printemps) • Diplotaxe des murs • Érodium cicutaire • Kochia à balais • Laitue scariole • Mélilot • Moutarde sauvage • Neslie paniculée • Ortie royale • Persicaire verte • Plantin • Renouée persicaire • Sagesse des chirurgiens • Saponaire des vaches • Soude kali • Tournesol annuel 	<ul style="list-style-type: none"> • Amarante à racine rouge • Arroche hastée • Capselle à pasteur • Céraiste moyenne • Colza • Diplotaxe des murs • Érodium cicutaire • Laitue scariole • Matricaire inodore • Moutarde sauvage • Ortie royale • Persicaire verte • Renouée persicaire • Sagesse des chirurgiens • Saponaire des vaches • Séneçon vulgaire • Spargoute des champs 	<ul style="list-style-type: none"> • Carotte sauvage 	<ul style="list-style-type: none"> • Chardon du Canada[†] • Fraisier des bois[†] • Kochia à balais • Laiteron pérenne • Mélilot • Pissenlit officinal[†] • Prêle • Rosier sauvage[†] • Séneçon vulgaire • Solidage[†] • Soude kali 	<ul style="list-style-type: none"> • Chardon du Canada • Crépis des toits • Fraisier des bois • Laiteron[†] • Pissenlit officinal • Prêle • Rosier sauvage[†] • Sarrasin sauvage • Saule[†] • Solidage[†]

Lutte contre les mauvaises herbes à feuilles larges sur les terres non cultivées (où la végétation n'est pas souhaitable).

[†] Élimination uniquement

Évolution dans l'environnement

Volatilité	Demi-vie dans le sol (jours)	Demi-vie dans l'eau (jours)
Non volatil	Chlorsulfuron : 14 à 320	Chlorsulfuron : 89 à 201

Mode d'action : Inhibiteur d'ALS

Le chlorsulfuron arrête la division cellulaire dans les racines et les pousses des plantes, ce qui provoque l'arrêt de la croissance de la plante.

Évaluation de la sécurité de la faune

D'après les études de contact aigu, le chlorsulfuron est classé comme pratiquement non toxique pour les abeilles mellifères; le risque direct pour les insectes est minime.

Évaluation de la sécurité humaine

Toxicité aiguë par voie orale	Toxicité aiguë par voie cutanée
DL ₅₀ (rat) : 4 286 mg/kg	DL ₅₀ (rat) : > 5 000 mg/kg
Irritation oculaire	Irritation cutanée
Légère irritation (lapin)	Légère irritation (lapin)

Darrell Chambers
Megan Herauf
Brett Armstrong
Will Roberts
Vicki Maloney

Directeur des ventes du segment GV • Ventes – Colombie-Britannique • darrell.chambers@envu.com • 403-498-7006
 Ventes – Alberta • megan.herauf@envu.com • 587-434-3411
 Ventes – Saskatchewan et Manitoba • brett.armstrong@envu.com • 403-461-6008
 Ventes – Ontario, Québec et Canada Atlantique • william.roberts@envu.com • 226-821-5845
 Directrice de la gestion du segment GV – Canada

